Relations avec les autorités, les groupements intéressés au tourisme et d'autres organisations

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Office national suisse du tourisme**

Band (Jahr): **23 (1963)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

C'est pour nous un devoir agréable que de remercier les autorités supérieures du pays de leur appui à nos efforts. Notre vive gratitude va tout d'abord à Monsieur le Président de la Confédération W. Spühler, chef du Département fédéral des transports et de l'énergie, pour la grande compréhension dont il a fait preuve à l'égard des problèmes touristiques, en particulier envers les tâches et préoccupations de notre Officenational. Relevons dans cet ordre d'idées son exposé magistral sur les principes de la politique suisse du tourisme, lors de l'assemblée d'Einsiedeln, et sa réponse au message du premier ministre britannique, M. Macmillan, à l'occasion de la commémoration du premier voyage en Suisse organisé par Thomas Cook, il y a cent ans. Nous sommes également très reconnaissants au groupe parlementaire des transports, du tourisme et de l'hôtellerie du précieux soutien apporté à nos entreprises. L'Office fédéral des transports, en tant qu'organisme supérieur, a droit à nos chaleureux remerciements pour la sollicitude qu'il n'a cessé de nous témoigner. Nous avons aussi entretenu d'excellentes et étroites relations avec l'administration fédérale des finances, le Bureau fédéral des statistiques et les divisions compétentes du Département politique fédéral. En 1963 comme précédemment, nous avons pu recevoir quelques groupes de jeunes candidats diplomates du département susnommé et les informer de nos tâches à l'intérieur du pays et à l'étranger. Les représentations diplomatique et consulaires de la Suisse à l'étranger ont appuyé très efficacement le travail de nos agences, suppléant même activement ces dernières dans les pays où l'ONST n'est pas encore représenté. Mandatés par le délégué à la collaboration technique, nous nous sommes chargés de l'accueil et de l'orientation de personnalités de pays en voie de développement s'intéressant aux questions touristiques. Nous constatons encore avec reconnaissance les heureux effets de la collaboration des directions générales des CFF et des PTT, de l'Union d'entreprises suisses de transport, de la Société suisse des hôteliers, de la Société suisse des cafetiers et restaurateurs, de la Swissair, des milieux intéressés au tourisme routier, de l'Association des stations thermales suisses, de l'Association suisse des stations climatiques, de l'Association suisse des directeurs d'offices de tourisme, de l'Union des sociétés suisses de développement, de l'Office suisse d'expansion commerciale, de la Fédération suisse du tourisme, de la Fondation Pro Helvetia, de la Société suisse de radio-diffusion et télévision, du Ciné-Journal Suisse, de la Caisse suisse de voyages, des organisations touristiques régionales et locales, de la Fédération suisse des agences de voyages, de la presse

II. RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS, LES GROUPEMENTS INTÉRESSÉS AU TOURISME ET D'AUTRES ORGANISATIONS

quotidienne et professionnelle, de l'Exposition nationale suisse 1964 à Lausanne, de la Croix-Rouge internationale, des associations sportives et de nombreuses institutions culturelles et scientifiques.

Nous avons reçu en septembre un groupe de députés au « Bundestag » allemand désireux d'être orientés sur l'organisation et l'activité de propagande de l'Office national suisse du tourisme. A l'occasion d'un déjeuner en commun, ces hôtes allemands purent entrer en contact avec des représentants de nos autorités fédérales.